

ADMINISTRATION DU VILLAGE DE L'ORIENT

COMPTES 2024

PREAVIS NO. 2

RENSEIGNEMENTS DE LA BOURSIERE ET DU CONSEIL EXECUTIF

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Les comptes du village de L'Orient pour l'exercice 2024, que nous avons l'honneur de vous présenter, se bouclent par **un bénéfice de Fr. 2'106.47**. Nous avons amorti le patrimoine financier à concurrence de Fr. 140'500.--. Nous avons également amorti le patrimoine administratif de Fr. 89'100.--, représentant l'amortissement du toit de la grande salle. Nous avons créé une réserve pour les travaux de rénovation du bâtiment Germinal à concurrence de Fr. 100'000.-- et ajouté Fr. 27'000.-- au fonds de réserve pour la rénovation future de la Ferme.

Administration générale :

Les comptes relatifs aux autorités soit du 102.300 au 102.309 correspondent au budget.

Le compte 110.310 « Frais d'administration - fournitures » s'est monté à Fr. 24'931.05 alors qu'il était budgétisé à Fr. 24'080.--. Cette hausse est due au changement d'ordinateur du secrétaire.

Le compte 110.365 « subsides aux sociétés » s'est porté à Fr. 34'041.75 alors qu'il était budgétisé à Fr. 33'164.--. Le budget a quasiment été tenu.

Finances :

Le compte 210.400 « Produits d'impôts » se monte à Fr. 221'400.38 alors qu'il figurait au budget pour Fr. 170'000.00. Nous relevons une légère baisse du produit de l'impôt par rapport à 2023 (Fr. 8'590.55) due principalement à l'impôt sur le capital et le bénéfice des entreprises.

Domaines et Bâtiments :

Le compte 354.314 « frais entretien du bâtiment Floréal » se monte à Fr. 54'693.61 alors qu'il était au budget pour Fr. 32'380.--. Plusieurs locataires ayant changé d'appartement à l'intérieur du bâtiment, il y a eu pour Fr. 24'120.-- de frais de rénovation de peinture dans ces divers appartements.

Le compte 355.314 « frais d'entretien bâtiment Messidor » se monte à Fr. 34'098.41 alors qu'il figurait au budget Fr. 32'580.--. Il a fallu changer le laved-linge collectif pour un montant de Fr. 4'900.--.

Eclairage public

Le compte 430.314 « éclairage public » se monte à Fr. 42'186.00 alors qu'il figurait au budget pour Fr. 32'450.--. Les longues recherches de l'origine des pannes et leurs réparations ont coûté Fr. 10'342.--.

Urbanisme

Le budget de ce poste a été respecté.

Le Conseil exécutif et la Boursière restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Conclusions

En conséquence, nous demandons au Conseil Général de délibérer et de se prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

Vu le préavis no. 2/2025

Où le rapport de la Commission de Gestion

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour

1. accepte les comptes 2024 tels que présentés ;
2. accepte et donne décharge au Conseil exécutif de sa gestion pour l'année 2024 ;
3. donne décharge à la Commission de gestion.

L'Orient, le 18 juin 2025

AU NOM DU CONSEIL EXECUTIF

Le Vice-Président

Patrice Masson

Le Secrétaire

Raymond Lavanchy

